



Ville de Giromagny (Territoire de Belfort)

Conseil Municipal d'Adolescents – CMA

Compte-rendu

Réunion du 19 octobre 2024 – 10 h 00 à 11 h 15 – Salle 1er étage

Présents : Conseillères et Conseillers Municipaux Adolescents : 9

Sasha CAMPOS, Roxanne CAMPOS, Milo CARITEY BOULIERE, Madeline CREVOISIER, Léandre GIERSCH, Rose HELBERT, Nicolas OMASTA, Nathan TAICLET, Timothy ZURAWSKI

Excusés : 2

ROFFI Emeline, Maria THOMAS – NGO NDJOCK

Absents : 7

Madison BREITENSTEIN, CANAL Baptiste, CANAL Lucenzo, Davy BLESSEMAILLE, Kevin GARCIA, Lukas PILER, Jean WILLEMAIN

Elus animateurs/Rédacteurs :

- André SCHNOEBELEN, Adjoint au maire à la jeunesse
- Marina AERENS, Conseillère Municipale Déléguée au CMA

Accueil des Conseillers Municipaux du CMA

André SCHNOEBELEN ouvre cette première réunion de la session 2024/2025.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux Elu(e)s et à l'ensemble du CMA.

Il rappelle aux jeunes élus pourquoi la nécessité d'un CMA à Giromagny.

Les jeunes voient ce qui se passe dans la commune d'un point de vue différent des grands. Ce sont des futurs adultes, futurs citoyens.

Le CMA se réunit dans les mêmes conditions que le Conseil des adultes.

Pour pouvoir prendre des décisions, il faut que le quorum soit atteint, c'est-à-dire qu'il faut la présence de la moitié des élus + 1.

Un secrétaire de séance est désigné : Timothy Il procède à l'appel. 9 Jeunes Elus ont répondu « Présent ».

L'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité :

1. Installation des nouveaux Elu(e)s
2. Présentation de la Charte du CMA et du rôle d'un Elu
3. Propositions des axes de travail
4. Questions diverses

1. Installation des nouveaux élu(e)s au CMA

Marina indique que 7 candidats des classes de CM2 de l'école du DR BENOIT se sont présentés aux élections organisées à l'école le jeudi 10 octobre pour remplacer les élus qui ont fini leur mandat à l'issue de la précédente session.

Une démission a été reçue, celle d'Elisa TROESTLER

Le CMA n'est pas complet, il est composé de 18 membres.

Les 7 nouveaux élus sont : Milo CARITEY BOULIERE, Madeline CREVOISIER, Davy BLESSEMAILLE, Kévin GARCIA, Léandre GIERSCH, Lukas PILER, Nathan TAICLET.

Un tour de table a permis à tous les élus de faire connaissance. Les anciens élus ont pu présenter aux nouveaux élus les diverses actions, manifestations, organisées par le passé par le CMA.

2. Présentation de la Charte du CMA et du rôle d'un Elu

Le CMA est là pour apporter une vision différente aux élus adultes car ils voient la vie différemment. Les enfants n'ont pas les mêmes envies que les grands.

Le CMA est l'endroit où ils peuvent faire des projets en tant qu'élus et les soumettre au « Conseil Municipal des grands ».

C'est un acte citoyen de s'investir dans ce conseil, merci à vous pour votre engagement et votre investissement citoyens, merci de votre présence aux réunions et aux manifestations.

Le maire du CMA est le même que celui des adultes : Christian CODDET.

Il a nommé André SCHNOEBELEN pour animer le CMA assisté de Marina AERENS.

Marina AERENS informe les nouveaux élus que les prochaines réunions du CMA auront lieu le samedi matin de 10 h à 11 h 30 et que 6 réunions sont prévues dans l'année scolaire. Lorsque l'on ne peut pas participer à une réunion, il suffit d'appeler la Mairie ou d'envoyer un mail pour être excusé. Tout élu qui ne participe pas à la moitié des réunions de la session sera considéré comme démissionnaire.

3. Propositions des axes de travail au cours de la session

Les propositions des présents ont porté sur les actions ou manifestations suivantes :

a. Appel à projet du Parc du Ballon

L'idée est de créer les futures plaques de l'arboretum de la commune.

Où cet arboretum pourrait-il être installé ? Au parc du paradis des loups ?

Sur la place du marché ? Le long de la piste cyclable ? Le parc Mazarin ?

Après discussion, c'est le parc Mazarin qui semble faire l'unanimité.

Les jeunes seront invités à travailler chacun sur une espèce et d'en créer la plaque correspondante.

Le projet peut être subventionné, il faut répondre à l'appel à projet du PNRVB.

b. Commémorations

Pendant votre mandat vous serez systématiquement invités à participer aux cérémonies. Il y en aura plusieurs. Rien que 3 pour le mois de

novembre : la libération de Giromagny, la commémoration du 11 novembre et la pose des pavés du souvenirs.
L'affiche de la libération 2024 est présenté aux jeunes. Cette affiche est toujours élaborée en collaboration avec l'école.

c. ***Les 35 ans du CMA***

Action toujours en attente. Il faut célébrer cet anniversaire. Mais sous quelle forme ? Rencontre anciens et nouveaux élus ? Proposer des prises de paroles...

d. ***Opération de nettoyage « Savoureuse Propre », « J'aime la Nature Propre »***

Aux beaux jours de manière générale

e. ***La gratifieria***

Traditionnellement organisée en avril

f. **La sécurité routière**

4. Questions diverses

Pas de questions

Fin de la séance